

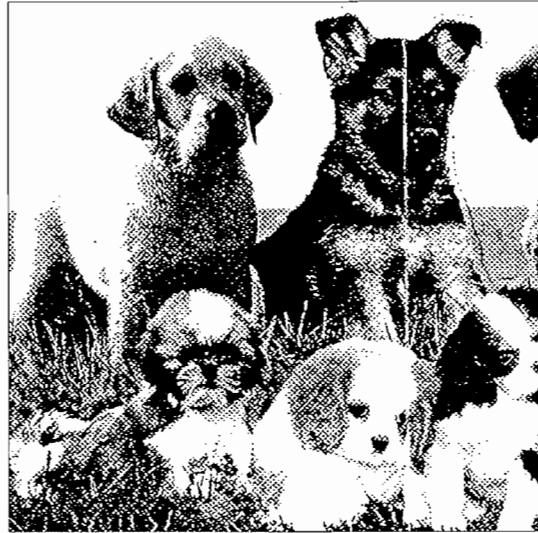
LES-RUES-DES-VIGNES

Royal Canin



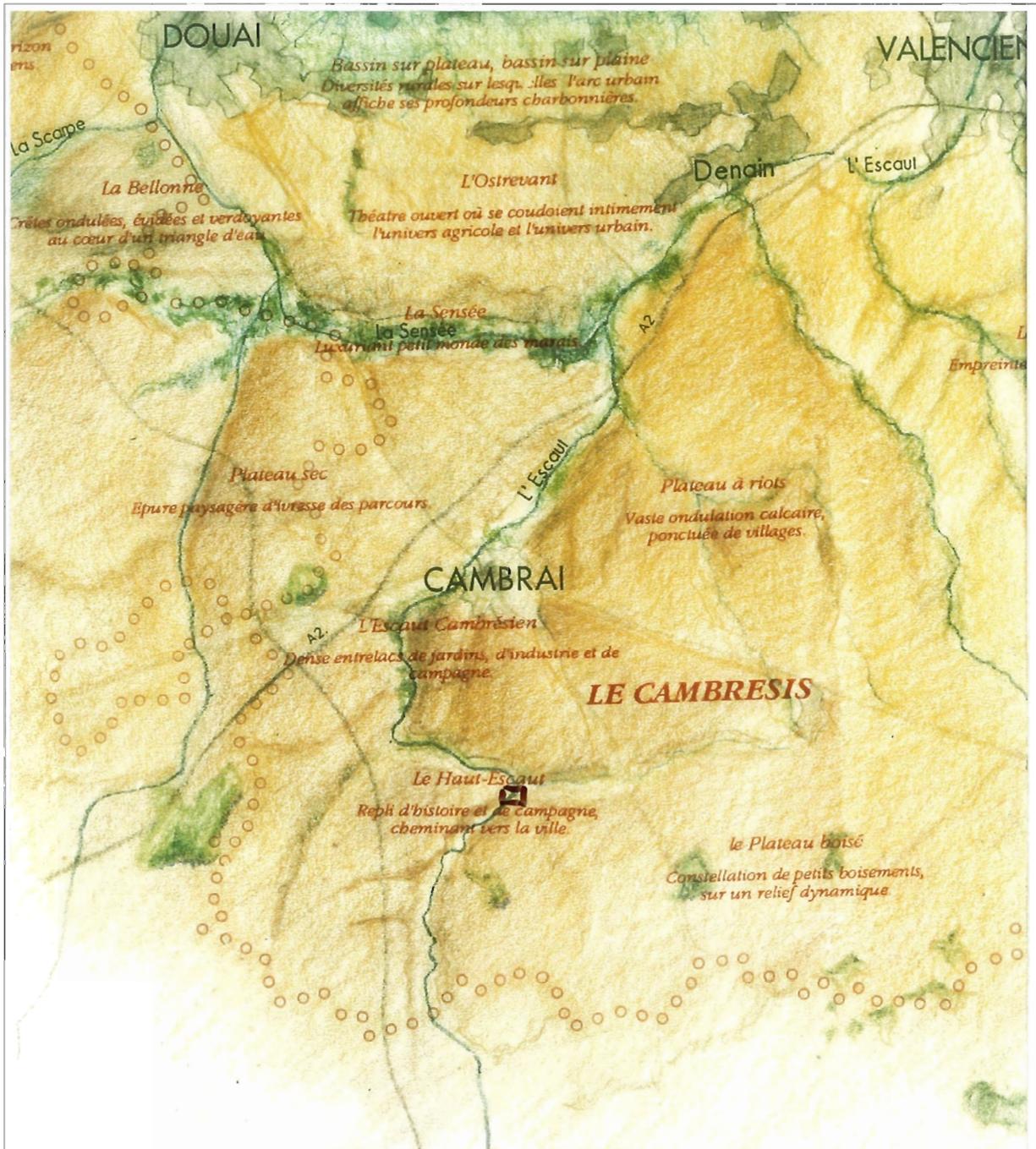
Février 1995

SOMMAIRE



Présentation	3
Situation	5
Secteurs d'interventions	7
- carte randonnées	7
- carte de perception	8
- carte des interventions	9
- plan de répartition foncière	10
Observations et recommandations	11
- cahier photographique	11
- profils	15
Propositions	17
- profils de synthèse	
Palette végétale	19
Principe de plantation	21

Carte des paysages



Extrait de la carte des paysages Conseil Général - CAUE

Présentation

L'entreprise Royal Canin, située dans la combe de Les Rues des Vignes, bénéficie d'une situation privilégiée dans l'entité paysagère de la vallée du Haut Escaut (cf. carte des paysages). En plus de cette situation, elle se trouve à la fois à proximité de l'échangeur A.26 et dans un cadre culturel particulièrement intéressant (Abbaye de Vaucelles et archéosite...).

Consciente de la qualité du site qu'elle occupe l'entreprise a le souci de participer à la mise en valeur de son environnement dont son image de marque tire profit.

C'est ainsi qu'elle souhaite intégrer à ses projets de développement des préoccupations architecturales et paysagères et mener une politique de valorisation de son environnement.

L'étude qui suit se propose donc de mettre en relief les éléments permettant de fonder la politique de valorisation engagée par l'entreprise. D'ores et déjà, il apparaît que les interventions ne peuvent se faire qu'à l'échelle communale car, pas sa masse, l'usine a un impact visuel qu'il n'est pas possible de gérer à l'échelle de sa parcelle.

L'objectif du présent dossier n'est pas de proposer un système de plantations susceptibles de masquer les bâtiments de l'entreprise Royal Canin mais bien de conforter les structures paysagères qui favorisent l'intégration de l'usine dans le site de la vallée. En particulier il est essentiel de valoriser la structure linéaire de la commune. Celle-ci se manifeste dans l'ensemble des composantes du paysage à savoir : le relief, l'hydrologie, la végétation, l'habitat et les routes (cf. notice de présentation de l'étude "Fonds d'Amélioration du Cadre de Vie" - Henri Tesson, paysagiste).

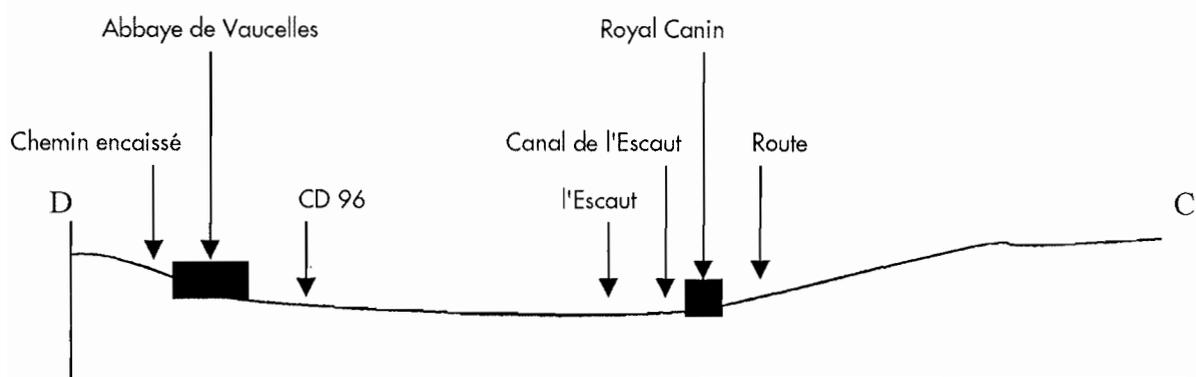
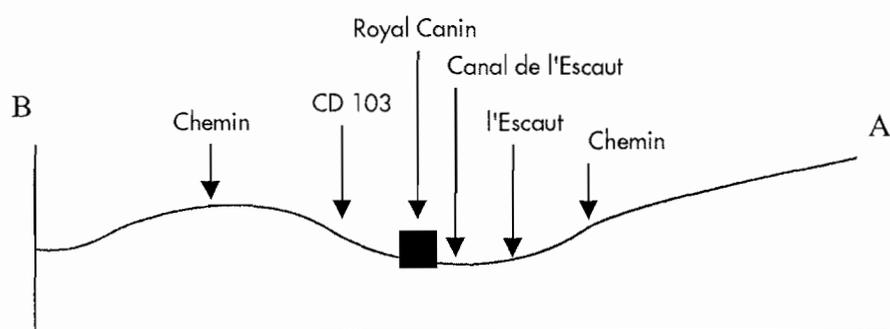


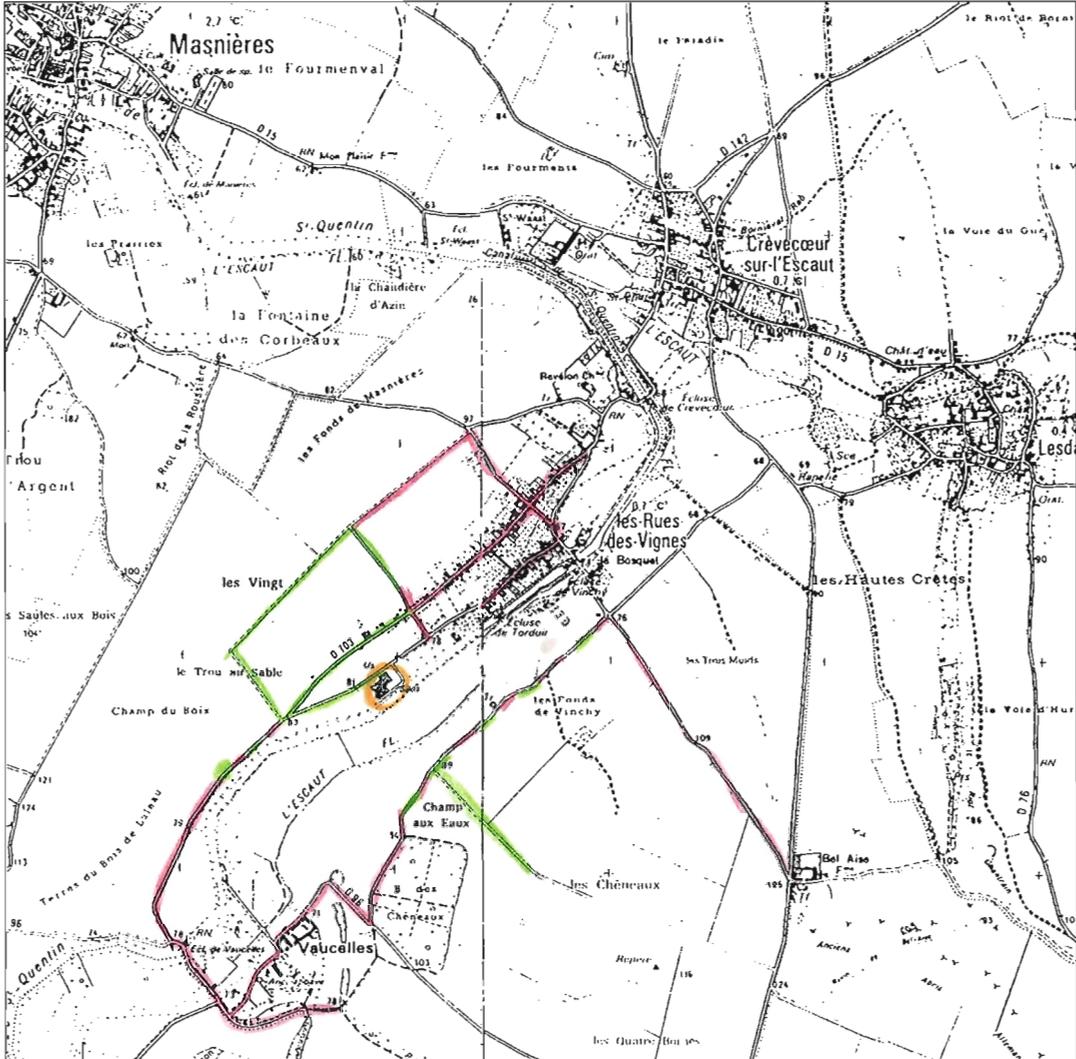
Lecture du paysage : l'organisation en bandes parallèles

- | | | | |
|---|----------------------------|---|---|
|  | les grandes cultures |  | Éléments structurants boisés
(bois, bosquets, lignes d'arbres) |
|  | Les fonds de vallée |  | Éirement du bâti villageois |
|  | L'Escaut (canal et fleuve) |  | Routes et chemins structurants. |

Situation

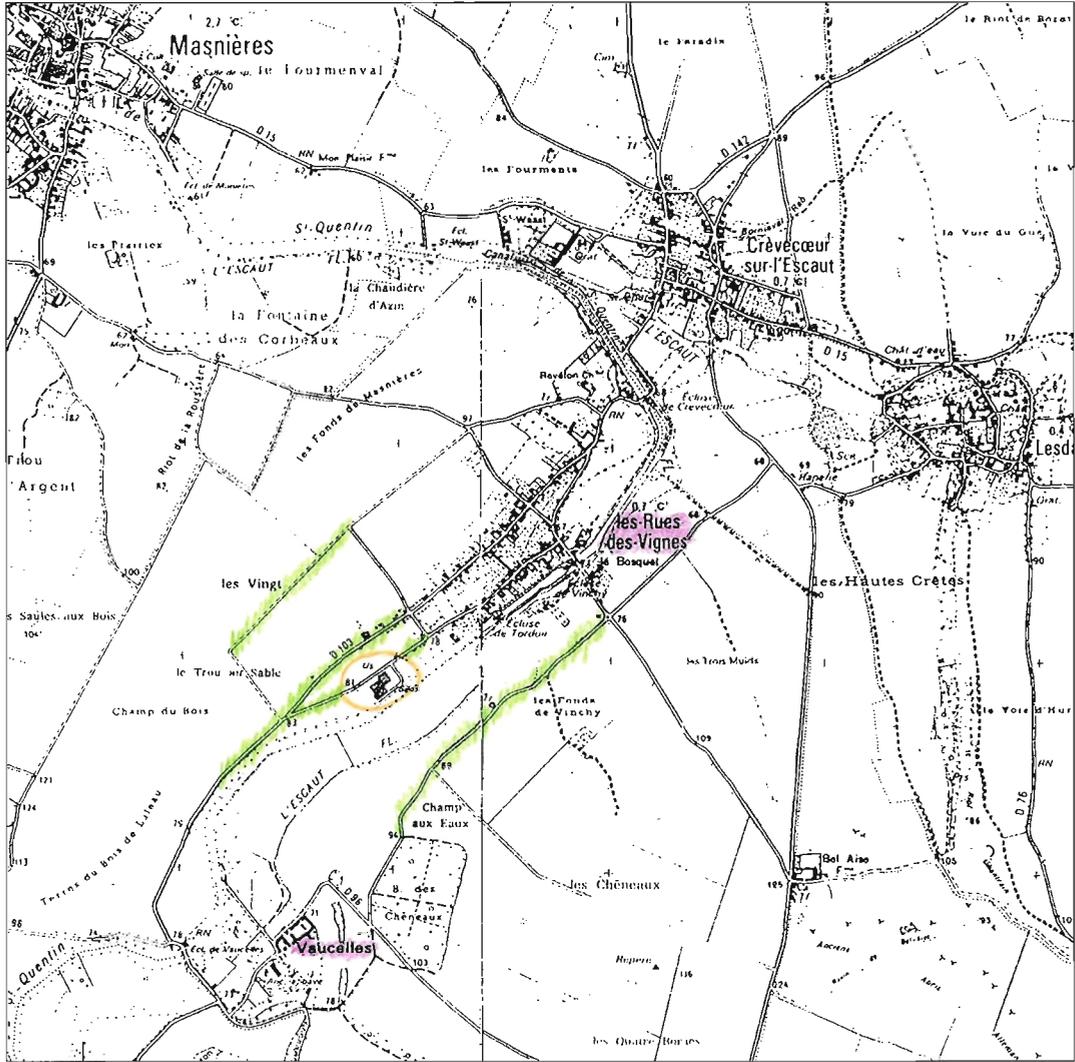
L'analyse des éléments naturels de la commune révèle que Royal Canin est inscrite dans un site dans lequel la morphologie du terrain est le principal élément qui a organisé le territoire en une succession de bandes parallèles : eau, prairies, villages, infrastructures, agriculture (cf. carte et profils).





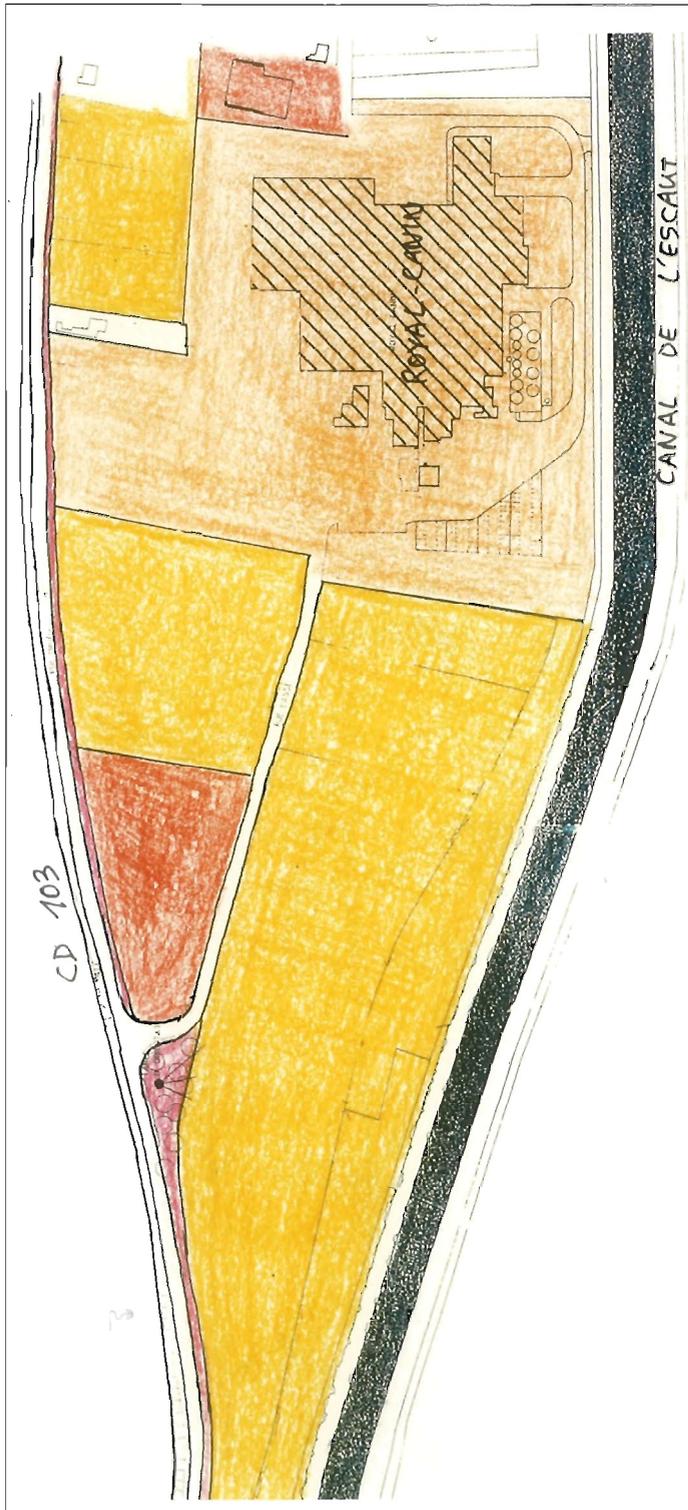
Carte B

- Usine non visible
- Usine visible
- Alternance visible/non visible



Carte c

 Itinéraires où privilégier les interventions



-  Propriété de Royal Canin
-  Autres terrains d'entreprises privées
-  Terrains agricoles privés
-  Emprises communales
-  Emprise des bâtiments Royal Canin après projet d'extension.

Plan D : Répartition foncière

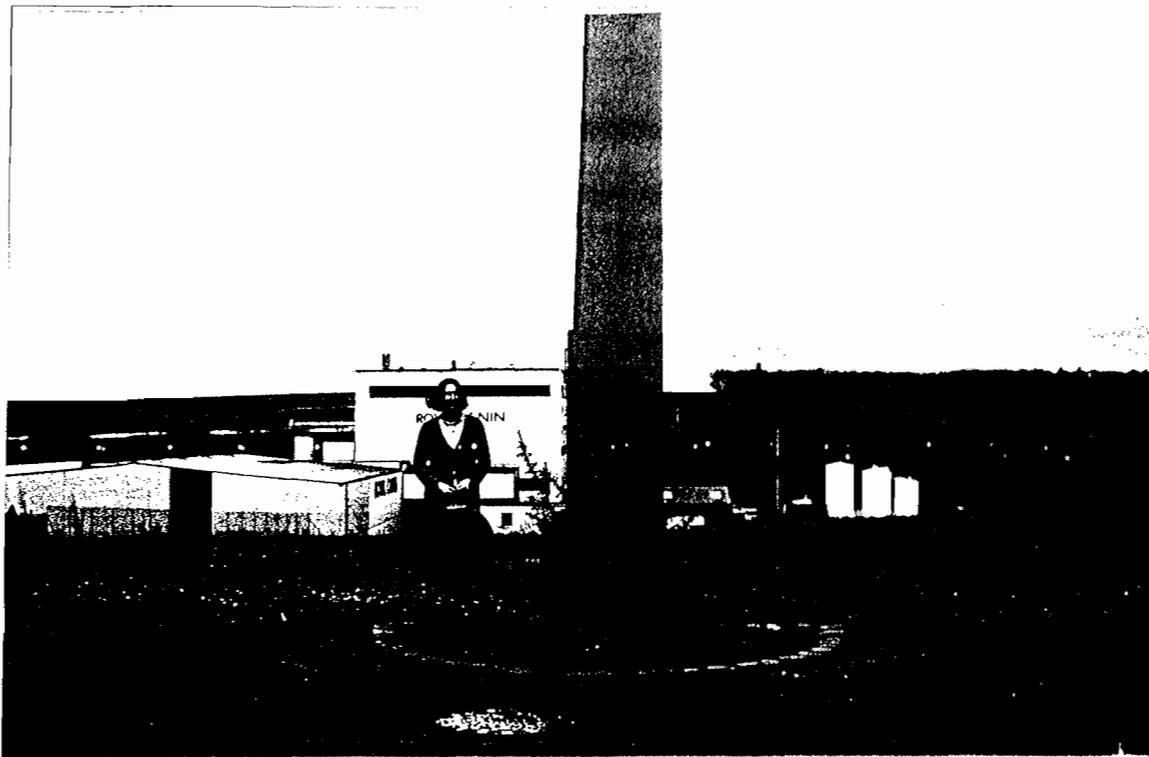
Observations et recommandations

Observations de terrain

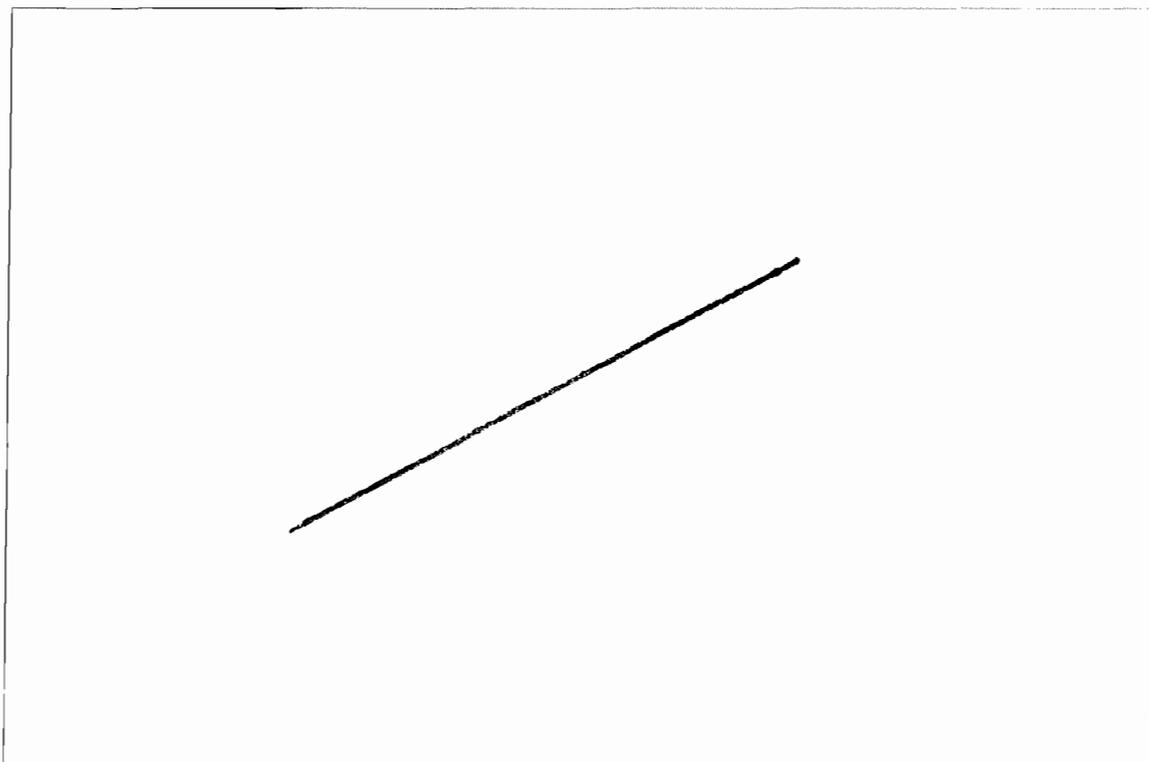
Les photos suivantes illustrent et commentent différentes situations observées quant à la perception des bâtiments Royal Canin depuis les routes et chemins.



Vue bloquée (depuis le C.D.103)



Vue directe (depuis l'entrée de village C.D. 103)



Vue peu atténuée (depuis le C.D. 103)



Vue atténuée (depuis le C.D. 103)



Vue directe (depuis le C.D. 103)



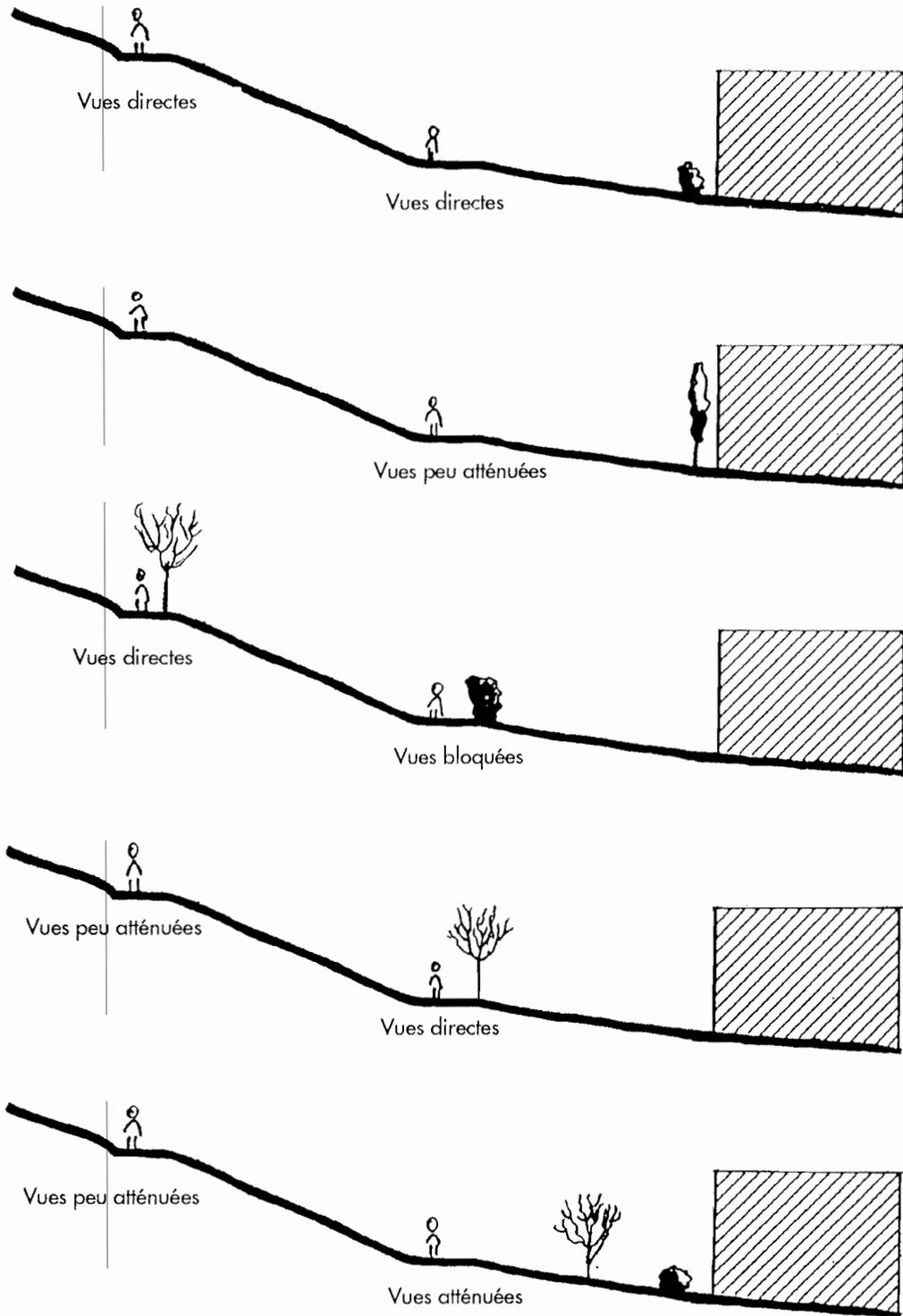
Vue atténuée (depuis la route Lesdain-Vaucelles-les fonds de Vinchy)



Vue directe (depuis le chemin rural à "Les Vingt" sur le versant gauche de l'Escaut)

Recommandations

Les profils présentés ci-après inventorient des modes d'interventions qui, de part la multiplicité des points de vue sur le site industriel, ne contribueraient pas de façon optimale à l'intégration paysagère.



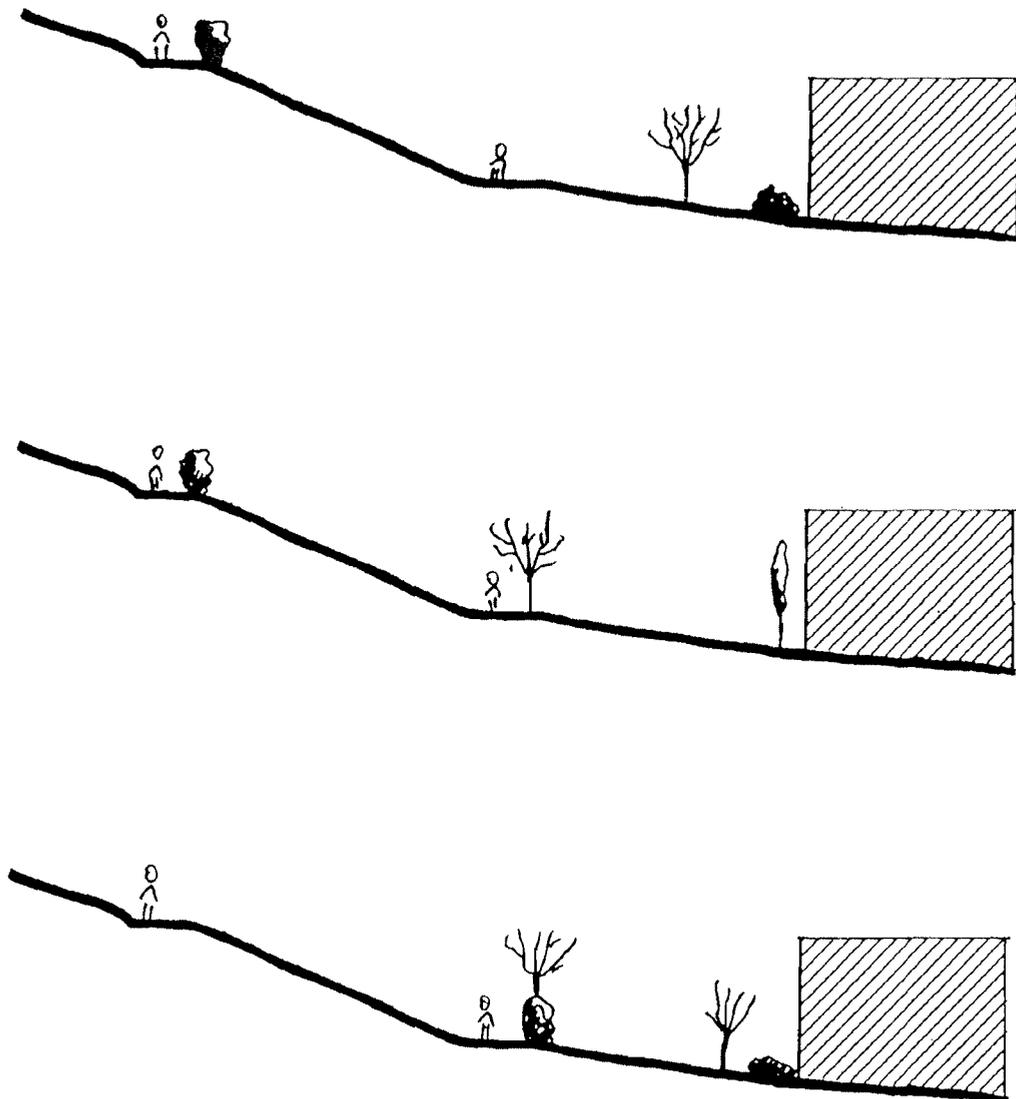
Propositions

Des cinq profils précédents, il est possible de conclure qu'une intégration optimale ne sera acquise que par des aménagements adaptés à :

- la situation altimétrique sur le relief
- la séquence végétale déjà existante

L'effet recherché sera de combiner les structures végétales (masses arbustives, arbustes isolés, bosquets, alignements d'arbres) de façon à créer une succession de plusieurs "plans végétaux".

C'est ce qu'illustrent les coupes de propositions présentées ci-après.



Proposition d'une palette végétale

Voici des listes non exhaustives de végétaux utilisables selon les lieux. Le choix est porté sur des espèces rustiques et de préférence locales qu'il est possible de trouver en jeunes plants pour les arbustes.

Secteur rural

- Fusain d'europe
- Prunelier
- Noisetier
- Eglantier
- Sureau
- Viorne aubier

Entrée du village le long du C.D.103

Le choix d'arbustes peut être à effet plus décoratif, mais gardant toujours une facture rustique :

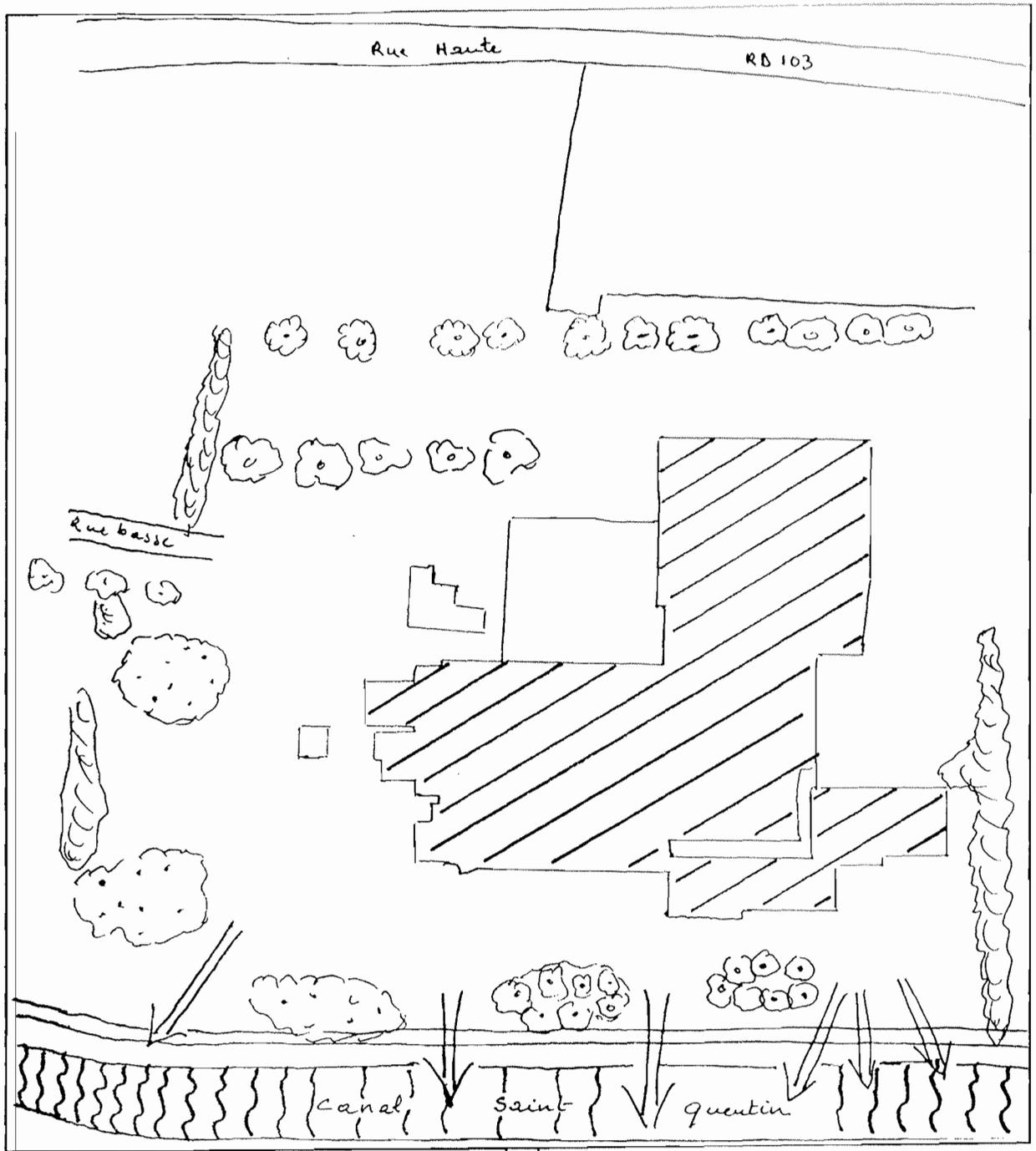
- Saule pourpre
- Osmanthe hétérophyle (persistant)
- Lonicera de tartarie (floraison rose)
- Noisetier vert

Le choix d'arbres s'est porté sur des espèces rustiques à moyen et grand développement :

Frêne élevé, Merisier, Saule blanc, Erable.

Remarque

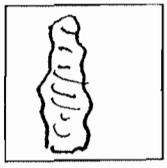
Les végétaux pourraient aussi servir aux traitements des abords immédiats de l'entreprise.



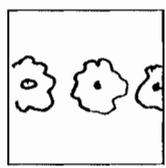
Principe de plantation



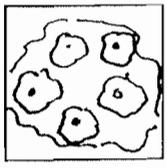
Préserver la vue sur le canal



Masse arbustive



Lignes de grands arbres



Bosquet de grands arbres

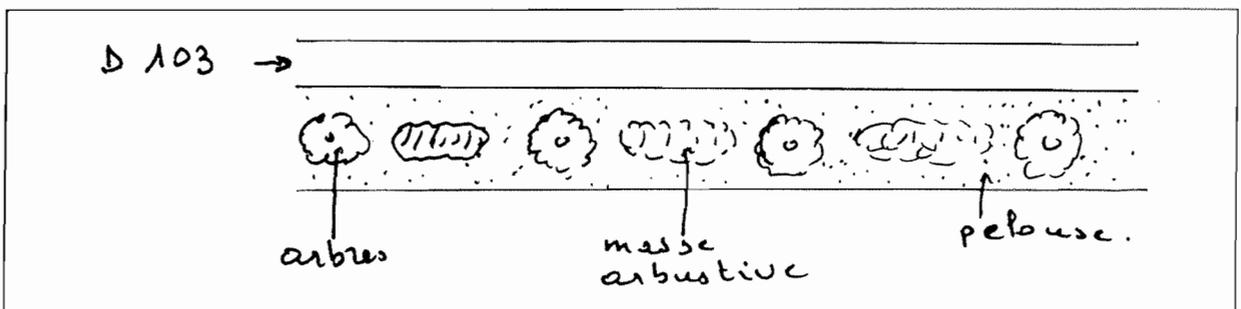
Principe de plantation

Les plantations en vue de l'intégration de l'entreprise Royal Canin se font sur trois emprises, à savoir :

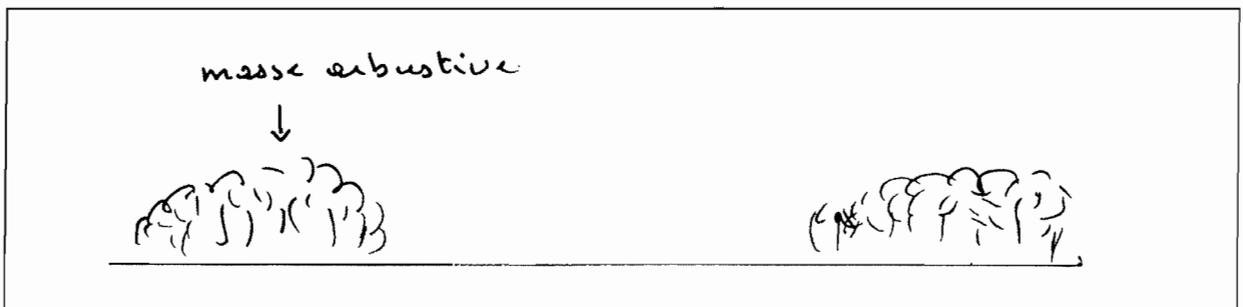
- sur la propriété de l'entreprise : dans ce cas de figure les plantations sont possibles à très court terme. (cf le schéma de principe de plantation)

- sur le terrain communal (le long de la départementale 103 et le chemin versant droit du canal). Une concertation avec la commune est nécessaire. (cf ci-dessous)

- sur le terrain privé (le long du chemin rural) l'accord des propriétaires est à rechercher. (cf coupes page 17)



Plan



Coupe sur le chemin versant droit du canal.



Equipe permanente attachée au secteur :

<i>Architecte</i>	<i>Fanny Frigout</i>
<i>Ecologue</i>	<i>Ahmed Rebaï</i>
<i>Paysagiste</i>	<i>Jean-Marc Le Moing</i>
<i>Assistant d'étude</i>	<i>Didier Escherich</i>
<i>Secrétariat</i>	<i>Monique Dhoedt</i>